

Exigences des qualifications des entraîneurs et des heures de surveillance

Nous tenons compte exclusivement des entraîneurs (pas de moniteurs de cours collectifs, pas de réceptionnistes, etc.)

3 étoiles

100% des heures d'ouverture sont couvertes par des entraîneurs qualifiés.

Ex.: Les heures d'ouverture sont de 80 heures / semaine

→ Les heures de travail totales = 80 heures par semaine

→ répartition possible : 1 gérant de 55 heures / 1 entraîneur de 25 heures

Qualifications

45% des heures de travail:	Brevet fédéral	NQR 5
45% des heures de travail:	50 jours de formation (400 leçons)	NQR 4
10% des heures de travail:	40 jours de formation (320 leçons)	NQR 3

Ex.:

min. 36 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 5.

min. 36 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 4.

min. 8 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 3.

4 étoiles

140% des heures d'ouverture sont couvertes par des entraîneurs qualifiés.

Ex.: Les heures d'ouverture sont de 80 heures / semaine

→ Les heures de travail totales = 112 heures par semaine

→ répartition possible : 1 gérant de 55 heures / 1 entraîneur de 43 heures / 1 entraîneur de 14 heures

Qualifications

30% des heures de travail:	Brevet fédéral + 10 jours de formation complémentaire spécifique à la branche / Physiothérapeut / Scientifique du sport	NQR 6
40% des heures de travail:	Brevet fédéral	NQR 5
70% des heures de travail:	50 jours de formation (400 leçons)	NQR 4

Ex.:

min. 33 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 6.

min. 45 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 5.

min. 78 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 4.

5 étoiles

180% des heures d'ouverture sont couvertes par des entraîneurs qualifiés.

Ex.: Les heures d'ouverture sont de 80 heures / semaine

→ Les heures de travail totales = 144 heures par semaine

→ répartition possible : 1 gérant de 55 heures / 1 entraîneur de 43 heures / 3 entraîneurs de 15 heures

Qualifications

50% des heures de travail:	Eidg. Fachausweis + 10 branchenspez. Weiterbildungstage / Physiotherapeut / Sportwissenschaftler	NQR 6
60% des heures de travail:	Eidg. Fachausweis	NQR 5
70% des heures de travail:	50 Ausbildungstage (400 Lektionen)	NQR 4

Ex.:

min. 72 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 6.

min. 86 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 5.

min. 100 heures par semaine sont couvertes par des entraîneurs qui sont au moins sur le niveau NQR 4.